



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 6 avril 2016

DÉLIBÉRATION

N° 26 - 06.04.2016

En exercice....26
Présents.....24
Votants.....26
Abstention.....0

AFFAIRES GÉNÉRALES
3. FINANCES
BUDGET PRINCIPAL
Compte de gestion 2015

L'AN DEUX MILLE SEIZE,
Le 6 avril,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 1 avril 2016, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,
La Flotte : M. Léon GENDRE, M. Jean-Paul HERAUDEAU,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines : M. Gilles DUVAL, M. Jean-Jacques BLANC,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Yann MAITRE, Mme Isabelle RONTE, M. Francis VILLEDIEU,
St. Martin de Ré : Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

Mme Isabelle Masion-TIVENIN (donne pouvoir à M. Léon GENDRE), M. Patrice DECHELETTE (donne pouvoir à Mme ZELY-TORDJMANN).

Secrétaire de séance : M. Frédéric GUERLAIN.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20160406-D201626-DE
Reçu le 06/04/2016



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 6 avril 2016

DÉLIBÉRATION

N° 26 - 06.04.2016

En exercice.....26
Présents24
Votants26
Abstention.....0

AFFAIRES GÉNÉRALES 3. FINANCES BUDGET PRINCIPAL Compte de gestion 2015

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612-2,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable depuis le 1^{er} janvier 1999,

Vu l'avis favorable du Bureau du 31 mars 2016,

Considérant que l'instruction M14 définit le compte de gestion du Comptable comme étant l'ensemble des documents de synthèse de la comptabilité générale, tels que défini par le plan comptable de 1982,

Considérant que le compte de gestion rend compte de l'exécution du budget comparé aux autorisations de dépenses et de recettes,

Considérant que l'arrêt du compte de gestion est le préalable obligatoire au vote du compte administratif, ce dernier constituant l'arrêté définitif des comptes,

Considérant que le Comptable Public de Saint Martin de Ré a transmis le compte de gestion 2015 du budget principal le 1^{er} février 2016,

Considérant que le compte de gestion 2015 du budget principal est conforme aux écritures de la comptabilité administrative de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré,

La synthèse des réalisations de l'exercice 2015 du Comptable Public figure dans l'annexe jointe.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'arrêter le compte de gestion 2015 du budget principal du Comptable Public de Saint Martin de Ré,
- déclarer que le compte de gestion 2015 du budget principal dressé par le Comptable Public de Saint Martin de Ré et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve.

Affichée le : 7 avril 2016

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MR PREFECTURE

017-241700459-20160406-D201626-DE
Reçu le 06/04/2016

22200 - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ILE DE RE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	26 178 443,87	25 132 506,37	51 310 950,24
Titres de recettes émis (b)	4 911 955,91	22 479 749,01	27 391 704,92
Réductions de titres (c)	0,00	183 328,15	183 328,15
Recettes nettes (d = b - c)	4 911 955,91	22 296 420,86	27 208 376,77
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	26 178 443,87	25 132 506,37	51 310 950,24
Mandats émis (f)	8 369 357,87	22 483 996,30	30 853 354,17
Annulations de mandats (g)	125 206,25	476 939,97	602 146,22
Dépenses nettes (h = f - g)	8 244 151,62	22 007 056,33	30 251 207,95
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent		289 364,53	
(h-d) Déficit	3 332 195,71		3 042 831,18

AR PREFECTURE

017-241700459-20160406-D201626-DE
Reçu le 06/04/2016

22200 - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ILE DE RE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
I - Budget principal					
Investissement	-5 636 907,72	0,00	-3 332 195,71	0,00	-8 969 103,43
Fonctionnement	3 416 457,96	0,00	289 364,53	49 077,41	3 754 899,90
TOTAL I	-2 220 449,76	0,00	-3 042 831,18	49 077,41	-5 214 203,53
II - Budgets des services à caractère administratif					
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES O.M. -					
Investissement	2 135 803,32	0,00	-100 355,75	0,00	2 035 447,57
Fonctionnement	3 024 549,43	0,00	1 563 064,66	0,00	4 587 614,09
Sous-Total	5 160 352,75	0,00	1 462 708,91	0,00	6 623 066,66
ÉCOTAXE CDC ILE DE RE -					
Investissement	110 360,19	0,00	380 437,73	0,00	490 797,92
Fonctionnement	2 029 215,42	397 789,72	-560 529,71	0,00	1 070 895,99
Sous-Total	2 139 575,61	397 789,72	-180 091,98	0,00	1 561 693,91
TOTAL II	7 299 928,36	397 789,72	1 282 616,93	0,00	8 184 755,57
III - Budgets des services à					

002 modifié suite à dissolution SMOFIR par arrêté préfectoral 15-1356 002 : + 49077.41

AR PRÉFECTORAL
017-241700459-20160406 D201626-DE
Reçu le 06/04/2016

